



**Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick**

Procès verbal

Mardi le 20 juillet 2021

Présents : Maire : **Éric Gagnon**
Conseillers présents : **Steeve Savoie, Huguette Fournier, Guillaume Deschênes-Thériault, Denis Couturier**
Conseiller absent : **Cédric Léonard**
Directrice générale et greffière : **Carole Tremblay**
Aide technique : **Olivier Rondot**

Public : Voir copie en annexe.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite le bonsoir à tous.

2. Vérification du Quorum

Madame Tremblay confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guillaume Deschênes Thériault et appuyé par Huguette Fournier que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Denis Couturier et appuyé par Steve Savoie que le procès-verbal de la réunion régulière du 15 juin 2021 soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal

7. Rapports :

I. Rapport de la GRC

Sergent Janson débute son rapport en indiquant que plusieurs problèmes ont été soulevés avec les véhicules hors routes dans les rues, des personnes identifiées ont été arrêtées et accusées. Au niveau de la COVID-19, il encourage les citoyens à continuer de respecter les mesures sanitaires.

Il souligne que malheureusement que plusieurs fraudes sont survenues au niveau de la PCU. Beaucoup de vol de vélo dans la région. Sergent Jason encourage les citoyens à se procurer l'application "garage 529", cette application permet d'enregistrer les vélos avec photos et numéro de série.

II. Dossier des routes par Jacques Boissonnault de la firme Boissonnault McGraw

A la demande du conseil municipal, monsieur Jacques Boissonnault a été invité a cette réunion pour faire un rapport de l'état de nos rues et routes et ce, devant public. L'équipe de la firme Boissonnault McGraw confirme qu'il travaille avec la municipalité depuis plusieurs années et qu'il connaisse bien le dossier des routes municipales. En 2017, des caméras ont été passé dans plusieurs rues entre autres la rue Restigouche, Vanier et du Parc et que selon les vidéos qui ont été revues dernièrement, les conditions d'infrastructures semblent bonnes, aucune problématique au niveau des égouts sanitaires et pluviales. Ces rues sont bonnes pour recevoir les travaux d'asphaltage que la municipalité se prépare à faire et ces recommandations : Placer un minimum de 2,5 pouces d'asphalte sur chacune des routes.

Monsieur le maire demande lorsque ces rues seront asphaltées, quelle sorte de véhicules peuvent circuler dans ces rues. Monsieur Boissonneault indique que sur un chemin principal, on parle de 6 pouces d'asphalte pour que les gros transports peuvent y circuler. Sur une rue résidentielle, la surface est 2 fois moins épaisse que sur la rue principale, les gros transports ne devraient pas y circuler. Monsieur Boissonnault fait part au conseil que la durée de vie d'une rue asphaltée devrait se situer entre 25 et 30 ans.

Le conseiller Savoie demande de donner une mise à jour sur la rue Notre-Dame. Monsieur Boissonneault mentionne que le projet est sur la table depuis 7-8 ans et que la problématique est le financement provincial / fédéral. La Municipalité s'est vu refuser à quelques reprises, en raison des coûts des travaux étant trop élevés pour le montant des fonds disponibles au niveau fédéral et provincial. Le projet de la rue Notre-Dame est encore dans le système, c'est un projet de 4,2 millions. Il mentionne que le sanitaire au niveau pluvial et la ligne d'eau date entre 45 à 55 ans. Le système sanitaire est très problématique et il recommande que le prochain projet d'infrastructure devrait être la rue Notre-Dame.

Le conseiller Deschênes-Thériault demande si la rue Notre-Dame est si urgente, pourquoi allons-nous asphalté d'autre rues avant celle-ci. Monsieur Boissonnault répond que les argents disponibles pour l'asphaltage des rues mentionnées plus haut proviennent du programme du fond de taxe sur l'essence et que les montants disponibles ne sont pas assez pour contenir les coûts des travaux de la rue Notre-Dame.

On demande pourquoi la rue Boulay n'est pas sur la liste des rues prioritaires à refaire et qu'est-ce qui empêche de finir les travaux sur la rue St-Jean-Baptiste. Monsieur Boissonnault indique que ces rues sont sur les listes mais qu'elles demandent plus que des travaux d'asphaltage ce qui augmente les coûts et que le manque de fonds fait en sorte qu'elle demeure sur la table pour le moment. Ce dernier termine en soulevant que la province travaille et encourage fortement les municipalités à la mise en place d'un programme de gestion des actifs afin justement d'aider celles-

ci à mieux gérer leurs infrastructures, les dépenses d'entretien et les coûts de remplacement sur le moyen et long terme.

III. Rapport du Maire

Monsieur le maire remercie monsieur Boissonnault de sa présentation. Il débute son rapport en mentionnant que le conseil a décidé de mettre en place une stratégie de méthode de travail pour être le plus transparent possible, ce pourquoi madame la greffière va présenter lors des réunions publiques le rapport les dépenses du Maire et des conseillers.

Il mentionne les réunions auxquels il a assisté au cours du mois.

Monsieur le maire souligne que beaucoup de travail reste à faire côté organisation, beaucoup de défis à relever, tout le monde travaille fort et se dit satisfait du travail des employés aux travaux publics.

Il souligne que lui et le conseiller Léonard ont eu une bonne rencontre avec la GRC.

Pour donner suite à des demandes de citoyens à savoir pourquoi les ordures ne sont pas ramassées toutes les semaines, il indique que la cueillette des ordures à toutes les semaines apporte un coût supplémentaire. Nous sommes à vérifier auprès du contracteur quels seraient ces coûts additionnels et un rapport sera présenté à la prochaine réunion.

Le conseiller Léonard étant absent, monsieur le maire fait mention que le dossier de réaménagement des locaux de pompiers avance bien. La dernière porte de l'édifice municipal, qui était un entrepôt, deviendra un local pour les mesures d'urgences ainsi que pour les pompiers.

Monsieur le maire fait la lecture d'une correspondance reçue des "trippeuses trotteuse". Elles seront dans la région pour une marche de 3 km et invitent les citoyens à se joindre à eux pour la marche.

IV. Rapport de la directrice générale :

Madame Tremblay fait la lecture de son rapport. (rapport en annexe)

Mme Tremblay présente le rapport de dépense du Maire et des conseillers. (rapport en annexe)

8. Motions et résolutions :

I. Lecture intégrale de l'ARRÊTÉ No. 01-2021

Monsieur le conseiller Deschênes-Thériault fait la lecture intégrale de l'arrêté.

II. Troisième lecture par son titre: ARRÊTÉ No. 01-2021

Un arrêté pour modifier l'arrêté No. 01-2018, portant sur l'arrêté procédural du Conseil.

Monsieur le maire Gagnon fait la troisième lecture par son titre de l'arrêté.

III. Proposition #2021-35 : Projet d'arrêté N° 01-2021 pour modifier l'arrêté N° 01-2018

ATTENDU QUE le Conseil a l'autorité de modifier l'arrêté 01-2018 portant sur l'arrêté procédural du Conseil;

Il est proposé par Guillaume Deschênes Thériault et appuyé par Denis Couturier que le Conseil municipal de la Communauté rurale de Kedgwick, en vertu de l'autorité qui lui est conféré,

adopte l'Arrêté 01-2021 tel que présenté et que tout autre arrêté et ses modifications, sont par la présente abrogés. Adopté à l'unanimité.

V. Proposition #2021-36 : Formation de comités

ATTENDU QUE selon l'article 7 de la loi sur la gouvernance locale, les gouvernements locaux représentent un palier de gouvernement à la fois responsable et redevable, il convient d'interpréter largement les pouvoirs que la présente loi ou toute autre loi leur confère de manière à attribuer à leur conseil une autorité étendue de sorte qu'ils puissent gérer les affaires de leurs gouvernements locaux comme ils le jugent bon tout en renforçant leur capacité de répondre aux enjeux qui intéressent ces derniers.

ATTENDU QUE selon l'article 9(1) de la loi sur la gouvernance locale, sauf disposition contraire de la présente loi, de toute autre loi ou d'un arrêté, le conseil peut déléguer par voie d'arrêté l'un des pouvoirs, des devoirs et des fonctions que lui attribue la présente loi, toute autre loi ou un arrêté à l'un de ses comités, à des fonctionnaires du gouvernement local ou à une personne morale visée au paragraphe 8(1).

ATTENDU QUE selon les articles de loi énuméré ci-haut, le conseil municipal a le pouvoir de nommer des comités.

ATTENDU QUE ces comités auront le pouvoir d'examiner, d'étudier, d'évaluer, de donner des avis, de rendre compte de leurs travaux et de faire des recommandations au conseil municipal.

ATTENDU QUE nul rapport et recommandation de ces comités n'a d'effet avant d'avoir été adopté par une résolution du conseil.

ATTENDU QUE le conseil voit un intérêt de former les comités suivants :

- a. Comité d'évaluation de rendement du DG
- b. Comité administration et finances
- c. Comité des travaux publics, sécurité et mesure d'urgences

Il est proposé par Denis Couturier et appuyé par Steve Savoie qu'il soit résolu que soit formé les comités suivants :

Comité d'évaluation de rendement du DG

Comité administration et finances

Comité des travaux publics, sécurité et mesure d'urgences

Le mandat et la composition des représentants qui siègeront sur ces comités seront développés dans les prochaines réunions de travail et ramenés à la réunion publique du mois d'août pour adoption. Adopté à l'unanimité.

9. Tour de table

- Rapport des conseillers

Conseiller Steeve Savoie

Monsieur Savoie mentionne qu'il a eu une bonne rencontre avec les représentants de la Chambre de Commerce, soit Christian Gallien, Marc Gallant et Rock Dugas. Pour ce qui est de la *fusion* des deux chambres de commerce, la directrice, Jocelyne Poirier, demande l'appui du conseil municipal dans ce dossier. Du côté du conseil actuel, il mentionne qu'il est difficile pour eux d'appuyer une décision sur un dossier qui a commencé avant leur arrivée. Une rencontre avec les entrepreneurs locaux aura lieu dans les prochaines semaines pour discuter de la suite des choses.

ZAK – Il mentionne qu'en 2019, la ZAK a été abolie. Il est trop tard cette année pour la remettre en force mais du travail sera entrepris au cours des prochains semaines afin de la réactiver. Ceci permettra de remettre le pouvoir de taxation pour les entreprises qui font parties du territoire en place et apporter du financement additionnel pour divers projets. Monsieur Savoie explique que le projet de la rue Notre-Dame avec le programme fédéral / provincial en place exige une contribution municipale de 27% des coûts du projet qui est évalué à 4.2 millions, ce qui représente une somme assez élevée.

Conseillère Huguette Fournier

Madame Fournier mentionne qu'elle a assisté à une réunion avec l'ATR, qui a pour but la relance du développement touristique dans le Restigouche. L'ATR aimerait que le Restigouche soit une destination touristique 4 saisons, qui apporterait des meilleures retombées économiques.

Une première réunion s'est tenue pour le Marché de Kedgwick. Deuxième rencontre est prévue pour la fin juillet. Premier marché se tiendra le dimanche 15 août, sur le pont Rodolphe Lavoie et dans la Salle du citoyen.

Conseiller Denis Couturier

Monsieur Couturier a rencontré Émilie, la nouvelle agente de développement. Beaux projets pour les jeunes cet été.

Une toilette chimique a été installé sur le site pour desservir les utilisateurs du terrain de soccer et softball, on a aussi mis des tables de pique-nique. Le softball pour les jeunes de 8 à 12 ans est débuté, on compte 18 inscriptions.

Conseiller Guillaume Deschênes-Thériault

Monsieur Deschênes débute son rapport en mentionnant qu'il a assisté en ligne à une consultation sur la réforme de la gouvernance locale. Le livre blanc devrait être déposé fin septembre. Il mentionne qu'il est important pour le conseil de continuer à collaborer avec les autres municipalités du Restigouche. Une rencontre s'est tenue avec le ministre Daniel Allain

pour discuter de la réforme sur la gouvernance locale et de notre point de vue face à cette réforme. Un document de 4 pages lui a été remis et une discussion constructive nous a permis de mettre en évidence notre position face à cette réforme. (Voir document en annexe)

Rencontré la responsable de la Bibliothèque de Kedgwick, Mme Diane Thompson. Il mentionne aux conseillers de l'importance d'avoir sa carte de membre de la Bibliothèque et invite la population d'en faire autant.

Dossier Immigration : Plusieurs discussions dans le dernier mois concernant l'immigration. Une rencontre avec Alain Ouellet de la compagnie Irving, qui indique le manque de main d'œuvre actuellement à la scierie. La compagnie se tourne activement vers l'immigration. Dans les prochaines semaines / mois, on peut s'attendre à l'arrivée de nouveaux résidents dans notre communauté.

10. Présentation publique et / ou comité

Aucun

11. Question du public découlant de la réunion

Morel Gallant demande dans la rue Boulay, si les trous seront réparés cette année?

Le conseiller Savoie mentionne que la planification de la réparation des rues sera faite sous peu et la rue Boulay en fait partie. Monsieur Gallant demande que le balai soit passé plus souvent dans le bas de la rue. Il mentionne à la conseillère Fournier que nous avons une des plus belles haltes routières dans la province, mais nous n'avons rien pour arrêter les touristes. Il suggère d'avoir un endroit pour vidanger les roulottes et que la cour de la Salle du citoyen pourrait servir d'une place pour séjourner une nuit.

Raymond Simon demande que la *trail* de VTT qui passe dans la cour de la halte routière, s'il serait possible que la Municipalité applique quelque chose avant de sortir de la trail pour empêcher la poussière? Il demande aussi s'il est possible d'attacher les *bumps* qui ont été placés pour ralentir les voitures? Ils sont toujours déplacés, les voitures passent à côté et brise le gazon.

12. Date de la prochaine réunion

Le 17 août, 19h à la Salle du citoyen de Kedgwick.

13. Levée de la réunion

Il est proposé par Guillaume Deschênes Thériault que la réunion soit levée.
Réunion levée à 21h07.

Éric Gagnon, maire

Carole Tremblay, greffière